

# Aspirants assistants de sécurité publique: et si on parlait droits syndicaux ?

Mercredi, 28. mars 2018

De: Sabine Furrer - secrétaire SSP Région Genève



Photo SSP

**À Genève, le SSP défend les intérêts des assistants de sécurité publique (ASP). En 2014, les ASP ont fait grève pour l'équité de traitement et de meilleures conditions de travail; en 2017, ils ont remporté une importante victoire, avec le retour en mains publiques du convoyage de détenus, externalisé prématurément par le conseiller d'Etat PLR Pierre Maudet.**

Ayant appris que la grève de 2014 avait été évoquée dans le cursus de formation des aspirants ASP à l'Académie de police de Savatan, le SSP a demandé à pouvoir y dispenser un cours sur les droits syndicaux. Demande acceptée. Une délégation syndicale s'est donc rendue la semaine dernière au cœur du Chablais, sur le site de l'Académie.

Le cours était facultatif et se déroulait en fin de journée, sur le temps libre des aspirants. Ils ont pourtant été vingt-trois, soit l'entier de la volée, à participer. Tous se préparent à rejoindre, en tant qu'ASP de niveau 3, la Police genevoise ou l'Office cantonal de la détention, qui à la police internationale, qui à la brigade de sécurité des audiences.

En première partie, la délégation a présenté le SSP, sa raison d'être et sa représentativité. La défense du service public et le maintien des tâches régaliennes au sein de l'Etat ont aussi été abordés, illustrés par la bataille contre l'externalisation du convoyage des détenus. Notre délégué syndical a malicieusement relevé que, sans la victoire syndicale sur la question, la volée d'aspirants présente n'aurait peut-être jamais eu sa raison d'être.

La délégation a ensuite abordé la situation des droits syndicaux, évoquant la liberté syndicale et le droit de grève. Les aspirants ont appris que, même si la Suisse prévoit ces droits dans sa Constitution, elle ne garantit cependant pas les protections nécessaires à leur exercice. Les exemples récents de licenciements de grévistes ont étayé le propos. Et la délégation d'expliquer l'importance d'être organisé pour défendre ses conditions de travail, particulièrement dures dans le domaine de la sécurité.

Cette présentation à Savatan était une première pour le SSP. L'expérience s'est révélée intéressante et devra être renouvelée. En affinant, selon l'actualité, les thématiques abordées.